

RIE III : un signal positif pour notre place économique

Berne, le 17 mars 2016

Communiqué de presse

RIE III : un signal positif pour notre place économique

Le PLR s'engage pour créer une sécurité juridique nécessaire aux entreprises

Le Conseil national a traité aujourd'hui un des sujets clés de cette législature : la troisième réforme fiscale des entreprises (RIE III). La Suisse se doit de respecter les standards internationaux, la réforme est donc inévitable. Pour le groupe libéral-radical, RIE III est l'occasion pour la Suisse de rester compétitive, de garantir les emplois et d'assurer notre prospérité. En acceptant la mouture proposée par la commission de l'économie et des redevances (CER-N), le Conseil national donne un signal positif pour notre place économique. Le PLR tient à assurer la plus grande marge de manœuvre possible aux cantons de manière à ce qu'ils puissent choisir librement les mesures fiscales à mettre en œuvre en fonction de leurs spécificités.

C'est un fait, les statuts fiscaux spéciaux vont disparaître suite à la pression internationale subie. Le PLR s'est fortement engagé au sein de la commission de l'économie et des redevances afin de dessiner une réforme fiscale qui maintienne la compétitivité de la place économique suisse. L'enjeu de cette réforme est clair, c'est de réussir à maintenir l'attractivité économique de notre pays. Puisque les statuts fiscaux spéciaux concernent majoritairement les cantons, il est central que ces derniers disposent de la liberté maximale en ce qui concerne l'application des mesures découlant de la RIE III.

Des mesures fiscales conformes aux standards internationaux

Le Conseil national a validé le projet soumis par la CER-N, avec les éléments soutenus par le groupe libéral-radical. Concrètement, il est important que les entreprises fortement capitalisées puissent bénéficier de la déduction des « intérêts notionnels ». Cette déduction est nécessaire pour de nombreuses entreprises afin de rester compétitives. Cette mesure renforce l'égalité de traitement entre le capital propre et le capital emprunté. De plus, il faut saluer le rejet par le Conseil national de l'impôt sur les gains en capital.

Le PLR préconise toujours l'abolition du droit de timbre sur les capitaux propres selon notre initiative parlementaire « Supprimer les droits de timbre par étapes et créer des emplois ». Ce projet a cependant été séparé de la réforme RIE III et le PLR va se battre en commission pour que cette abolition soit introduite aussi rapidement que possible.

Un signal positif pour l'économie suisse

Afin de garantir une marge de manœuvre maximale aux cantons, la patent box et l'encouragement à l'investissement dans la recherche et le développement ont été définis de manière large par le Conseil national, ce dont le PLR se réjouit. Le Conseil national a par ailleurs accepté la demande faite par le PLR afin que les déductions pour la recherche et développement, les intérêts notionnels et les patent box soient plafonnés au maximum à 80% du bénéfice imposable. Ce plafonnement assure les recettes fiscales des cantons, leur offre une meilleure sécurité et une possibilité de planification. De plus, le Conseil national a accepté à une très large majorité l'instauration d'une taxe au tonnage qui vise à maintenir et à développer les emplois dans le secteur maritime, très actif en Suisse romande. L'adoption de cette taxe en Suisse permet à notre pays de rester compétitif dans ce domaine, puisque de nombreux pays de l'UE connaissent déjà cet outil fiscal.

Le projet traité par le Conseil national aujourd'hui envoie un signal positif pour notre place économique.

RIE III : un signal positif pour notre place économique

Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts

- › Christian Lüscher, conseiller national, 079 355 37 52
 - › Olivier Feller, conseiller national, 079 658 31 92
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole Romandie, 079 315 78 48
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.